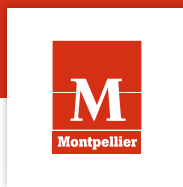


FRANCE IDENTITÉ

mon identité
numérique



FRANCE IDENTITÉ, MON IDENTITÉ NUMÉRIQUE

France Identité est un nouveau service public permettant de créer son **identité numérique**. Cette application pour smartphone a vocation à prolonger les usages de la carte d'identité dans le monde numérique (prouver son identité lors de démarches en ligne), mais aussi de faciliter de nouveaux usages (procurations pour les élections, contrôles routiers par les forces de l'ordre, retrait d'un colis, etc).

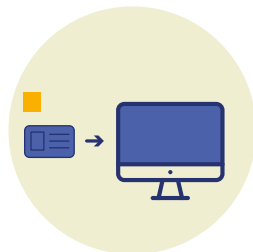
POURQUOI UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE ?

1.



Réduire le nombre
d'usurpations d'identité
réalisée à partir
des photocopies
de cartes d'identité

2.



Sécuriser
les démarches en ligne
pour l'utilisateur et
pour le fournisseur
de service

3.



Faciliter les démarches
relatives
aux titres d'identité

POUR QUI ?

L'application est accessible pour les Français majeurs disposant d'un smartphone (IOS > 16 ou Android 10 et + doté de la technologie NFC - sans contact) et d'une Carte Nationale d'Identité électronique nouveau format (CNle).

QU'EST CE QUE LE COMPTE CERTIFIÉ ?

Le **compte certifié** s'obtient après une vérification d'identité. Cette procédure permet de confirmer que l'utilisateur du compte **France Identité** est bien le titulaire légitime de la carte d'identité rattachée au compte. Le 1^{er} usage envisagé grâce à cette certification est **la procuration de vote 100 % dématérialisée**.



Toutes les informations sur l'application à retrouver sur :
**[france-identite.gouv.fr/
experimentation-compte-certifie/](https://france-identite.gouv.fr/experimentation-compte-certifie/)**



COMMENT CRÉER ET CERTIFIER SON COMPTE FRANCE IDENTITÉ ?

1



*Je télécharge
l'application, crée
mon espace et
renseigne mon profil.*

france-identite.gouv.fr



2



*Je me rends à
la mairie de
Montpellier
(sans rendez-vous)
pour la vérification
de mon identité. **

3



*Je reçois la
validation de mon
compte France identité
certifié sous 48 heures.*

* Pour connaître les horaires d'ouvertures,
rendez-vous sur : montpellier.fr/carte-passeport

Dans un premier temps, **le compte certifié France Identité** vous permettra **d'établir une procuration 100 % en ligne** (et ainsi éviter de vous déplacer au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire) en vue des élections législatives (1^{er} tour le 30 juin 2024 et 2^d tour le 7 juillet 2024).



montpellier.fr/carte-passeport

